

FONDS DE DOTATION



LA MAISON
DES ARTISTES

*Construisons ensemble l'avenir des arts visuels
pour l'expression de toutes les diversités*



Les membres du Bureau
du **Fonds de dotation
Maison des Artistes** :
Rémy Aron,
Nathalie Meindre,
Jean-Marc Bourgeois,
François de Verdière.

LE MOT DU PRESIDENT

C'est un grand et beau projet qui depuis quelques mois se dessine dans les bureaux de **La Maison des Artistes**. Un projet qu'à force de temps et d'efforts nous avons aujourd'hui l'opportunité de présenter.

La Maison des Artistes, associée à Messieurs Jean Cardot, Pierre-Yves Trémois, Vladimir Velickovic et Lucien Clergue (membres de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France), est heureuse de faire l'annonce du lancement officiel du **Fonds de dotation Maison des Artistes**.

Cette nouvelle structure dans laquelle nous plaçons beaucoup d'espoirs ouvre le chemin d'une amélioration de la condition des artistes, d'une ouverture de l'art, et d'un renforcement des liens entre les artistes et le public.

Remy Aron

LES MEMBRES FONDATEURS

Le Fonds de dotation Maison des Artistes a été créé en 2013 par les membres de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts) suivant :

Jean Cardot *sculpteur*
Lucien Clergue *photographe*
Pierre-Yves Tremois *graveur*
Vladimir Velickovic *peintre*

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*nommés par les
membres fondateurs*

Mandat 2013-2016

Rémy Aron *peintre*
Jean-Marc Bourgeois *plasticien*
François de Verdière *graveur*
Arlette Martin *marqueteur*
Nathalie Meindre *directrice de
La Maison des Artistes*
Alain Lovato *sculpteur*

Personnalités qualifiées

Didier Bernheim *avocat
à la Cour de Paris*
Fabien Bouglé *fondateur de
Saint-Eloy Consulting*

LES MEMBRES DU BUREAU

*élus par les membres
du Conseil d'Administration*

Mandat 2013-2019

Rémy Aron *président*
Jean-Marc Bourgeois *vice-président*
François de Verdière *trésorier*
Nathalie Meindre *secrétaire*

GENÈSE D'UN PROJET

La Maison des Artistes a été créée en 1952, succédant à l'Entraide des Artistes.

Animée par la volonté d'améliorer les conditions matérielles et morales des artistes peintres et sculpteurs, elle en a poursuivi et amplifié la mission de solidarité. Quelques années après un conflit mondial dont certains de ses membres furent témoins des atrocités d'une idéologie ennemie de la liberté et de la diversité de l'Art, ils avaient acquis la certitude qu'à l'aube d'une ère nouvelle, une civilisation qui se voudrait pérenne devait faire de l'Art le terreau de sa reconstruction. Ainsi durant ces soixante ans, **La Maison des Artistes** s'est attachée jour après jour à soutenir ses membres et à servir la cause de la création, convaincue que la tâche est belle et participe indirectement à embellir le quotidien.

En relation étroite avec les acteurs de la création, **La Maison des Artistes** a toujours été en prise directe avec leur actualité, constatant les effets de la crise économique de 2008 sur leurs activités professionnelles. Depuis plusieurs années,

elle est interpellée par ses conséquences dans le domaine de l'art et par les situations de détresse qui y naissent. Les artistes sont conscients, alors même qu'ils en sont parfois dans leur quotidien les premières victimes, du rôle qu'ils ont à jouer dans les situations de crise. C'est pour les aider dans cette mission que **La Maison des Artistes** veut mettre en place son **Fonds de Dotation** afin que soit évitée la dégradation des conditions de vie, l'appauvrissement de la création, et in fine l'essoufflement de ce qui fait la richesse et constitue les fondations d'une conscience commune.

Ainsi, la direction de **La Maison des Artistes**, encouragée par le volontarisme de ses adhérents, et mue par l'esprit toujours vivace de ses fondateurs, a décidé de contrarier les mauvais présages en se saisissant d'un nouvel instrument de mécénat, qui, par des actions d'aides à la créations et un soutien social, offrira aux artistes la possibilité de poursuivre et d'amplifier leurs actions, et à la société la possibilité d'entraver son inéluctable essoufflement.

L'Hotel Salomon de
Rothschild – La Maison
des Artistes.
Illustration de Patton.



ESPRIT D'UNE AMBITION

Un **fonds de dotation** est une structure juridique inédite.

Juridiquement plus souple qu'une fondation, elle permet à n'importe qui de faire don de liquidités, de biens matériels, ou d'actifs au nom d'une cause qu'il pense juste. Son caractère intrinsèque d'intérêt général offre aux particuliers donateurs la possibilité d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% de l'impôt sur le revenu total), et aux entreprises donatrices une réduction de 60% de l'impôt sur les sociétés (dans la limite de 5/mille du chiffre d'affaires).

C'est cette simplicité des opérations et les immenses possibilités de diversification des actions qui en résultent qui a séduit **La Maison des Artistes**. Notre intuition nous pousse à croire qu'il existe en France des artistes désireux d'aider leurs coreligionnaires, mais aussi un public conscient de la difficulté et de la nécessité du travail artistique et déterminé à l'entretenir ; s'il le pouvait, s'il savait comment le faire...

Le Fonds de dotation a pour vocation d'être cette interface solidaire entre l'artiste et la société. Il se veut le moyen par lequel la société entière s'offre de

participer à des créations immortelles qui font le goût et la saveur de l'existence.

En recueillant, en gérant en toute transparence les dons, et en les transformant en projets mobilisateurs, en aides bienvenues, il propose, en ces temps de crise, de réconcilier la société avec elle-même en lui offrant l'opportunité de s'édifier autour de la solidarité pour l'art. Il est l'occasion de resserrer les liens entre l'artiste et le public, afin que le premier soit stimulé par un soutien bienveillant, et que le second puisse s'enorgueillir de participer indirectement à l'enrichissement culturel général.

Le Fonds de dotation a présélectionné trois projets qu'il présente aujourd'hui pour que vos dons puissent servir leur financement et amorcer par là même une nouvelle étape de la solidarité.

Ces trois thématiques initiales n'ont rien d'impératifs et seront conduites selon les montants des dons qui leur seront affectés. Un don moins directif adressé au fonds de dotation au nom de son fonctionnement, de ses autres projets et de ses actions futures sera évidemment accueilli avec gratitude.

AXE N°1 – AIDES À LA CRÉATION

Le **Fonds de dotation Maison des Artistes** doit en premier lieu être un outil de développement au service des artistes. L'aide à la création c'est avant tout aider des projets d'artistes à se concrétiser au cours de phases très diverses comme la disponibilité d'un lieu de création, la fourniture d'éléments constitutifs ou des ressources matérielles et techniques nécessaires aux projets. Enfin pour trouver des lieux et événements pour montrer leurs créations.

La clé de voûte de l'aide à la création est le soutien de la diversité de la création. Les institutions privilégient trop souvent des créations qui se placent dans un très étroit secteur de la création non représentatif de la diversité.

Le Fonds de dotation se propose de financer des projets plus ouverts afin de permettre à des jeunes auteurs mais aussi à des moins jeunes d'accéder à :

- des micros-crédits et prêts d'honneurs pour permettre à chaque artiste d'acquérir les moyens d'envisager son activité sur le long terme ;
- des ateliers partagés pour offrir aux artistes les lieux de création qui leur font si souvent défaut et leur permettre de cloisonner leur vie d'artiste et leur vie sociale ;
- une plateforme de crowdfunding artistique qui permettra à chacun de financer une œuvre ou d'aider un artiste en tissant avec lui un lien privilégié ;
- une offre d'ateliers de formations et de perfectionnement aux techniques artistiques, ou à leurs évolutions techniques ;
- une aide à l'élaboration d'expositions nationales et européennes ;
- des outils de promotion des créations et de leurs expositions et événements de présentation.

Budget nécessaire : 650 000 € + legs

AXE N°2 – ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES PROFESSIONNELS

Depuis plusieurs décennies **La Maison des Artistes** accompagne les auteurs tout au long de leur parcours en les sensibilisant à leur environnement professionnel et, le cas échéant, en leur octroyant une aide de proximité pour pallier les difficultés matérielles et/ou financière induits par le caractère aléatoire de leur activité artistique.

Ainsi, les artistes peuvent bénéficier de conseils ponctuels juridiques, fiscaux et comptables, soit pour les aider dans la résolution d'un litige professionnel, soit pour leur permettre de maîtriser les mécanismes liés à leur activité dans le domaine du droit, de la fiscalité et de la comptabilité.

L'attention portée à chaque histoire, traitée individuellement et suivie avec intérêt, garantit une réelle efficacité de cette aide. En parallèle, le nombre de cas traité constitue une jurisprudence légitime dans le cadre de négociations avec les pouvoirs publics.

Parce que l'acte de création est intrinsèquement lié à l'isolement et à la fragilité de ceux qui l'exerce, ces soutiens sous forme de conseils, d'aide financière ou encore d'aide matérielle ont toute leur place dans les actions du Fonds de dotation.

Budget nécessaire : 200 000 €

AXE N°3 – COOPÉRATION CULTURELLE INTERNATIONALE

Le Fonds de Dotation Maison des Artistes a l'ambition de s'inscrire comme un soutien au long cours aux artistes. Pour ça il veut accompagner les artistes dans les mutations que connaît notre monde moderne. Parce que les créateurs sont l'avant-garde qui écrit l'Histoire et dessine les contours dans lesquels s'agiteront les hommes de demain, il faut lui donner les moyens de se saisir du présent.

Ce présent c'est celui d'un monde ouvert, d'un monde multipolaire où la richesse se trouve dans l'échange, où le progrès se fera à condition de partage et d'apprentissage réciproques.

Le Fonds de Dotation Maison des Artistes veut participer au désenclavement disciplinaire et culturel qui est notre lot historique.

Elle conduit donc le projet d'organiser la découverte pour des artistes français des cultures artistiques étrangères ainsi que l'accueil en France d'artistes du monde entier. Elle se propose de prendre en charge les frais de déplacements et d'installation en partenariats avec des structures artistiques du monde entier.

Budget nécessaire : 150 000 €

Au-delà de ces projets déjà tirés dans leurs grands traits **Le Fonds de Dotation Maison des Artistes** envisage de mettre en place :

... la constitution d'un fonds iconographique, la création d'un service de gestion de collections privées, l'offre d'ateliers de formations et de perfectionnement aux techniques artistiques, l'élaboration d'expositions nationale et européenne...

Le magasin communautaire **Tou Pou Youn** à Port-au-Prince, développé par **Haïti Action Artistes** grâce aux fonds récoltés par la vente aux enchères – avril 2013



Édité en 2012 à 150 000 exemplaires à l'occasion des 60 ans de **La Maison des Artistes**, le **Manifeste des arts visuels** traduit, en 15 revendications, la parole des artistes professionnels. Aujourd'hui, grâce à votre générosité, le FDMA pourra les concrétiser.

1952 – 2012
60 ANS
DE LA MAISON
DES ARTISTES

LA MAISON
DES ARTISTES

MANIFESTE
DES ARTS VISUELS
15
RENDICATIONS
POUR LES ARTS
GRAPHIQUES
ET PLASTIQUES



MERCI



Pour toute question, contactez-nous :

Fonds de Dotation Maison des Artistes – FDMA

11 rue Berryer – 75008 Paris

Tel : 01 42 25 68 26

dotationmaisondesartistes@gmail.com